



PCAET CC Vexin Centre

Compte-rendu des ateliers de concertation du Plan d'Actions

Date : mercredi 9 novembre 2022, à 19h00

Lieu : Le-Bellay-en-Vexin

Participants : 49 participants

Organisation de l'atelier de concertation :

Après une introduction visant à rappeler le contexte et l'avancement de la démarche PCAET et à présenter l'objectif des ateliers de concertation, l'atelier s'est déroulé en un format « Forum Ouvert » pendant environ 1h30. Les participants ont été invités à partager leurs propositions sur les thématiques suivantes :

- Habitat et urbanisme
- Mobilités
- Agriculture
- Economie locale
- Espaces naturels et biodiversité
- Energies renouvelables

Pour chaque thématique, des éléments de contexte et de cadrage ont été fournis aux participants : chiffres et enjeux clés issus du diagnostic, principaux axes d'actions identifiés dans la stratégie. Il a été demandé aux participants de proposer :

- Des actions concrètes, pouvant être mises en place sur le territoire, pour répondre aux enjeux identifiés et mettre en œuvre les leviers d'actions retenus
- Des porteurs d'actions et partenaires potentiels

Habitat et urbanisme

- Faire disparaître les logements classés DPE E, F ou G par l'isolation
- Lutter contre les passoires thermiques
- Mutualiser les besoins (fin de l'individualisme)
- Favoriser par des aides la construction de maisons passives ou à énergie positive
- Autoriser les panneaux solaires sur le bâti [+]
- Arrêter de dire que les panneaux solaires gâchent le paysage (ABF refusent les permis)
- Subventions pour le solaire
- Subventions pour les PAC [+]
- Autoriser les maisons en bois
- Lever les contraintes réglementaires du PNR pour donner plus de latitude sur l'installation de panneaux solaires, de maisons bois
- Bois-énergie incompatible avec la préservation de la forêt
- Renforcer l'isolation des maisons et bâtiments avec des matériaux naturels
- Ecrire une charte de rénovation énergétique pour préserver le caractère des maisons anciennes (avec ABF)
- Arrêter l'isolation à 1€
- Encourager les inserts et poêles à bois – charte qualité pour le bois de chauffage
- Favoriser l'autonomie énergétique des logements
- Favoriser les toits végétalisés
- Attention à la consommation d'énergie des maisons « intelligentes »
- Mener une campagne de sensibilisation par thermographie IR des villages (trouver un BE pour le faire)
- Faire une étude énergétique : caméras thermique avec drones sur l'ensemble des maisons de la commune/CC pour définir les travaux à faire
- Faciliter la réalisation de bilans thermiques des bâtiments (analyse thermographique)
 - o Aides de la CCVC importantes pour faire ces bilans
 - o Mutualiser au niveau de la CCVC (1 contrat négocié)
- Promouvoir l'aération convenable des logements (nécessaire pour le confort thermique et pour réduire les besoins de chauffage)
- Valorisation à l'échelle individuelle et agricole du compost (tout le monde ne peut pas épandre chez soi)
- Application stricte du ZAN
- 1ere isolation ancien DPE obligatoire
- Pénalités bailleurs sociaux non-respect mise aux normes
- Créer un label CCVC ou PNR garantissant de faire appel à des artisans fiables et compétents (pour installation de PAC par exemple)
- Extinction nocturne de l'éclairage public (de 21h00 à 6h30 par exemple)
- Favoriser la diversité des parcelles, leur dimensionnement et leur habitabilité (un espace individuel clos, une ouverture sur l'espace public)
- Aides du PNR pour que les propriétaires rénovent leurs logements (passoires énergétiques)
- Impliquer les utilisateurs
- Permettre le changement des huisseries extérieures pour passer au double vitrage quelle que soit la matière (PVC/alu/bois) et ne pas juste imposer le bois et les petits carreaux
- Les ABF doivent être en concertation avec riverains/mairies
- Ne pas accorder de permis de construire au cœur des bassins de ruissellement

Mobilités

- Développer le covoiturage [+]
- Par illiwap : donner une possibilité de noter ses horaires aller-retour sur la ville nouvelle
- Créer des points de covoiturage dans les villages
- Covoiturage obligatoire

- Développer et décarboner les transports en commun (électrification, hydrogène)
- Parkings gratuits dans les gares
- Bus plus petits et plus fréquents (taille à adapter par rapport à la taille des villages, les rues étroites, les maisons sur rue) [+]
- Des bus plus petits sur les horaires creux
- Ajuster les horaires des lignes de bus pour être dans la logique des horaires des collèges et lycée
- Sécuriser les transports vers les écoles et collèges
- Améliorer les services de transports en commun et développer des voies cyclables en réorientant des moyens (par exemple feux d'artifices, décorations de Noël, ...)
- Promouvoir les transports en commun dans les villages, fiabiliser ceux qui existent
- Gratuité totale des transports en commun (exemple : ville de Dunkerque)
- Créer des parkings importants et gratuits au niveau des transports en commun (à Cergy-le-Haut par exemple) pour permettre aux habitants du Vexin de se rendre à Paris pour travailler
- Faire un Plan de Développement des transports en commun
- Augmenter la fréquence des trains
- Réserver une voie pour les bus sur la D14
- Renforcer le maillage de transports en commun dans le Vexin
- Prolonger la ligne de RER jusqu'à Magny-en-Vexin [+]

- Développer également des voies piétonnes
- Faciliter l'accès aux gares et aux commerces
- Créer des pistes cyclables ou des zones sécurisées dans et entre les villages pour favoriser l'utilisation du vélo (CCVC/Communes) [+]
- Rendre la voie agricole le long de l'A15 accessible pour les vélos exclusivement, prévoir des villages alentours des accès pour la rejoindre
- Pistes cyclables reliant les établissements scolaires
- Créer une voie vélo reliant Magny à Cergy au niveau de la D14, avec des zones de recharge régulières, des espaces de réparation protégés en libre-service, avec une protection au-dessus de cette voie qui permettra d'installer des panneaux solaires sur toute la distance
- Mettre en place des parkings vélos sécurisés pour VAE avec possibilité de recharger
- Pistes cyclables desservant en priorité les gares et les pôles d'activité (Cergy, ...) avec stationnement vélo sécurisés
- Développer un service de vélos électriques en libre-service

- Développer le télétravail (via la création d'espaces de coworking notamment)
- Développer les véhicules à faibles émissions (voitures électriques, bus électriques, ...)
- Implanter des bornes de recharge dans chaque village, alimentées par des panneaux solaires (énergie gratuite remboursement de l'investissement)
- Région : augmenter les subventions
- Volonté politique
- Création le long de la D14 d'une zone sécurisée pour déposer les voitures en vue de covoiturer et/ou faciliter la collecte via un bus (PNR, Communes)
- Promouvoir les petites voitures en mettant à disposition des utilitaires et voitures plus grosses si besoin (location de proximité peu chère)
- Réduire les rotations de camions sur les routes
- Arrêter d'envoyer les flux de véhicules sur les petites routes rurales (via Waze) pour sécuriser les villages

Agriculture

- Interdire tous les pesticides inutiles et dangereux pour la nature et l'homme
- Développer l'agroforesterie : replanter des haies pour lutter contre le ruissellement des eaux, préserver la biodiversité [+]
- Réfléchir à des solutions pour entretenir les haies
- Favoriser la culture sans labour et aller vers le bio [+]
- Permettre des subventions pour les circuits courts (type TVA réduite)
- Implanter des distributeurs automatiques dans chaque commune uniquement dédiés aux circuits courts
- Interdiction des méthaniseurs de grande dimension (logique « 1 ferme 1 méthaniseur ») à usage industriel
- Limiter les prélèvements d'eau
- Développer des cultures en adéquation avec le réchauffement climatique
- Pas de mégabassine dans la CCVC
- Stopper l'agriculture intensive
- Revenir à la diversification et à une échelle locale
- Replanter les vergers, potagers, pour une agriculture nourricière
- Aider financièrement les agriculteurs qui réorientent leurs pratiques et les agriculteurs qui reprennent des terres « mortes » et les réhabilitent pour retrouver la biodiversité
- Valoriser la communication des bonnes pratiques (type « fiers de nos agriculteurs de la CCVC », lutter contre l'agrobashing)
- Développer une agriculture vivrière de proximité
- Créer des jardins partagés dans les communes
- Favoriser les potagers individuels
- Préserver les espaces agricoles
- Garantir que l'agriculture soit destinée à l'alimentation humaine et animale
- Changer les modes de culture pour être plus proches de nos besoins locaux
- Terrains achetés par les communes pour le développement du maraîchage
- Diminuer la culture du maïs et autres consommateurs d'eau
- Semis directs (moins de consommation énergétique)
- Manque d'eau à venir dans la région : arrêter les forages pour arroser les cultures intensives destinées à alimenter les méthaniseurs
- Diminuer la taille des exploitations et sortir d'une modèle d'agriculture basé sur la rentabilité
- Développer l'élevage
- Diversifier les cultures
- Développer le maraîchage
- Arrêter le labour des terres, en particulier le labour dans le sens des pentes pour lutter contre le ruissellement
- Cultiver local pour nourrir les habitants du PNR
- Diminuer la production de céréales au profit du maraîchage destiné à l'alimentation locale
- Autoriser les panneaux solaires sur les hangars agricoles
- Intensifier les cultures de conservation des sols
- Développer la permaculture
- Sensibiliser et motiver les populations à une certaine autonomie de culture individuelle
- Développer les coopératives
- Un parcellaire susceptible de reconstituer un paysage de haies
- Paillage
- Faire des corridors écologiques
- Développer des circuits courts de distribution pour les produits locaux (maraîchage, miel, ...)

Energies renouvelables

- Actualiser les études de potentiel éolien (le SRE date d'une dizaine d'année)
- Eolien : attention aux couloirs de migration des oiseaux
- Coopération pour l'optimisation de l'éolien ou des panneaux solaires
- Eoliennes verticales (notamment le long de la D14) – étudier plus en détail leur efficacité

- Veiller à maîtriser la taille des méthaniseurs : un projet industriel qui demande de faire venir de la matière première d'ailleurs n'est pas bénéfique (trafic de camions)
- Privilégier la méthanisation avec les déchets organiques des citoyens en zone industrielle
- Prendre en compte la demande des gens sur les installations de méthanisation
- Renforcer les contrôles et la surveillance des procédés de méthanisation
- Méthanisation des déchets mais pas de méthanisation agricole qui nécessite des cultures dédiées

- Autoriser les permis de panneaux solaires dans le Vexin (travailler avec les ABF)
- Rendre le PV plus facile à mettre en œuvre (diminuer les contraintes)
- Subventionner le solaire
- Couvrir les bâtiments agricoles de panneaux solaires comme dans l'Oise
- Panneaux solaires sur les toits des grandes structures
- Agri-voltaïsme – lever les contraintes des PLU ?
- Panneaux solaires sur les bâtiments commerciaux et d'activité (sur les parkings de centres commerciaux, ...)
- Optimiser les surfaces existantes pour le solaire (exemple : zones de garages à vélo pour covoiturage)
- Développer le PV sur les hangars agricoles, les bâtiments industriels et commerciaux
- Obligation d'équiper tous les nouveaux bâtiments industriels de panneaux solaires

- Il manque des interlocuteurs techniques compétents pour conseiller les habitants sur les projets énergie – contrat entre la CCVC et un bureau de conseil ?
- Redévelopper des espaces boisés pour permettre une économie locale de gestion des bois (bois de chauffage, pellets, ...)
- Filières à investir : chaleur fatale ? géothermie ?
- Subventionner l'installation de pompes à chaleur, de poêles à bois pour les particuliers
- Impliquer l'ensemble des acteurs : citoyens, collectivités, industriels, agriculteurs, artisans, commerçants
- Géothermie : à développer sur un modèle de forage, moins impactant sur l'environnement que le réseau étendu de canalisations
- Inciter en faisant des retours d'expérience sur les installations existantes (besoin de partage), en sollicitant les citoyens ayant déjà installé des EnR
- Installations EnR collectives
- Forum avec entreprises installatrices d'EnR (porté par le CEP)
- Développer des projets participatifs et citoyens (par exemple pour parc PV sol) (à l'initiative des communes par exemple)

Espaces naturels et biodiversité

- Comme pour les composteurs, favoriser et subventionner les récupérateurs d'eau dans chaque habitation (pour arrosage voire utilisation sanitaire)
 - Ne plus arroser avec l'eau potable
 - Stopper les bassines
 - Ne pas autoriser les forages pour l'eau
 - Inciter à la consommation raisonnée de l'eau avec un prix du m3 d'eau progressif (plus juste) – action à porter par le syndicat de l'eau
 - Réduire l'utilisation de pesticides pour améliorer la qualité de l'eau
 - Eviter le plastique (pour la qualité de l'eau)
 - Obliger les récupérateurs d'eau pour l'arrosage
 - Sensibiliser à l'importance de la ressource en eau, éviter le gaspillage
 - Nettoyer les eaux existantes
 - Ne pas renvoyer l'eau à la mer par le système de tout-à-l'égout
 - Favoriser la récupération d'eau de pluie pour les habitants
 - Réduire les consommations d'eau en assurant zéro perte dans les canalisations et en finançant des solutions d'économie d'eau (récupération des eaux pluviales pour les WC)
 - Ne plus tolérer de retard sur les projets de stations d'épuration des eaux (Vigny, Longuesse)
 - Prévoir le recyclage des eaux usées pour qu'elles soient de nouveau consommables
 - Entretien des berges de rivières
-
- Favoriser la rencontre des citoyens qui œuvrent à recréer de la biodiversité à l'échelle de leur terrain
 - Commune référent Biodiversité (programme communal, réunion publique, représentants régionaux, contrôles plus fréquents du SIEVA)
 - Particuliers : végétaliser son terrain, quelle que soit sa surface, pour y accueillir de la biodiversité
 - Installer un jardin/espace « abeille » sur le territoire (fleurs sauvages)
 - Création de potagers scolaires bio pour alimenter les cantines en circuits courts (communes, CCVC, associations)
 - Interdire les bassines privées, elles devraient être gérées par le département et disponibles pour tous (pompiers, ...)
 - Préserver les zones humides, prairies humides, recréer des mares
 - Planter des arbres pour la biodiversité, le bois-énergie
 - Respecter le ZAN
 - Conserver au moins 1 espaces vert/jardin par commune (porteur : communes)
 - Planter des cultures mellifères, des fruitiers
 - Gestion durable des forêts (renouveler les coupes sans monocultures)
 - Coopératives
 - Sensibiliser la population à l'importance de leur impact sur l'environnement, et notamment sur l'eau, par une pédagogie simple et efficace
 - Créer des référents village
 - Eduquer les enfants (écoles, mairies) à l'environnement

Economie locale

- Mettre en avant des critères « prioritaires » dans les marchés publics des communes (points en + si entreprises locales, ...)
- 1 animation par an (type expo) avec l'ensemble des acteurs économiques dans chaque commune
- Favoriser les marchés locaux et les circuits courts
- Créer un réseau d'artisans locaux compétents sur les énergies renouvelables
- Réseau de proximité : maraîchage, équipements numériques partagés, locaux de bureaux dans les villages
- Créer une monnaie locale utilisable uniquement dans le Vexin
- Favoriser l'implantation de médecins et autres personnels médicaux
- Favoriser l'économie circulaire (recyclage, réparation, réutilisation)
- Créer des zones de mutualisation de biens (outils, remorques, ...)
- Développer l'emploi au niveau local (usines + emplois indirects)
- Créer une centrale d'achat locale pour mutualiser (achats bois, fenêtres, ...)
- Inciter les entreprises à s'installer sur le territoire (fiscalité, transports, loyers)
- Créer espaces de coworking, regroupant un commerce local, un centre médical
 - o Création de valeur locale
 - o Développement du commerce local
 - o Lien social
- CCVC : mettre en place un plan ambitieux de réduction de la consommation d'énergie
- Développer des commerces de proximité, en particulier dans le secteur des loisirs (sport, ...) pour réduire les distances à parcourir pour les courses ou les activités
- Le développement de grandes installations de méthanisation risque de nuire au tourisme (moins d'attractivité)
- Réhabilitation des friches
- Les communes devraient être obligées de consommer local (cantines, artisans, services)
- Créer des recycleries/Repair café
- Mutualisation des biens des particuliers (« bibliothèques » d'objets pour éviter les achats)
- Recyclerie et mutualisation des savoirs pour la réparation
- Développer les distributeurs automatiques dans les petits villages

Suite :

Les propositions issues de cet atelier de concertation et des 3 autres ateliers serviront de socle à l'élaboration du programme d'action du PCAET, au même titre que les propositions présentes sur le forum numérique climat-ccvexincentre.fr. Elles seront étudiées et analysées en détail, triées et hiérarchisées selon leur impact et leur faisabilité. Elles feront l'objet d'un travail collaboratif entre la collectivité, BL évolution, les porteurs d'actions et partenaires identifiés pour parvenir à l'élaboration des Fiches Actions. Ces Fiches Actions feront l'objet d'une consultation publique d'une durée minimale de 30 jours, au cours de laquelle des questions et remarques pourront être émises et seront prises en compte pour ajuster les programmes d'actions. Le programme d'actions du PCAET fera enfin l'objet d'une réunion publique de restitution, prévue au printemps 2023.